

Écologie. Bon recensement des chauves-souris

Publié le 13 février 2018



La presqu'île est bonne élève pour la conservation des espèces. (Photo d'archives Le Télégramme)

Le recensement annuel des chauves-souris de type « grand rhinolophe » a permis de constater la bonne vigueur de l'espèce dans la presqu'île. Une espèce menacée qu'il convient de protéger.

Alors que les opérations de recensement de la population se poursuivent activement à Crozon, c'est à un tout autre que se sont attelés les bénévoles du Groupe mammalogique breton, entraînés par Didier Cadiou, Ségolène Guéguen et Josselin Boireau lors du week-end des 3 et 4 février. Douze bénévoles se sont en effet relayés pour inspecter fortifications et autres cavités à la recherche des chauves-souris de l'espèce grand rhinolophe. Ce recensement, réalisé à l'échelle nationale à la même date, existe depuis 1995 en presqu'île de Crozon, soit 24 années de recul dans le suivi des populations de chiroptères. Pendant trois jours, les bénévoles ont scrupuleusement contrôlé casemates, vieux forts, tunnels, mais aussi quelques grottes, soit un total de 30 sites dans les communes de Crozon, Camaret-sur-Mer, Lanvéoc et Roscanvel. Et les résultats obtenus ont été à la hauteur de leurs espérances puisqu'un millier de grands rhinolophes a été recensé, à comparer aux 35 dénombrés lors de la première opération en 1995, mais sur un nombre plus restreint de sites toutefois.

Préservation d'une espèce menacée

Il n'en demeure pas moins que depuis plusieurs années, les effectifs des grands rhinolophes en presqu'île de Crozon connaissent des hausses spectaculaires passant de 301 individus en 2011 à 858 en 2014 et à 998 en 2018. Ce chiffre est également à comparer aux 6.600 grands rhinolophes recensés en Bretagne (chiffres de l'hiver 2014), qui démontre à lui seul la hauteur des enjeux et la responsabilité de la presqu'île de Crozon dans la préservation de cette espèce menacée. Il est à noter que 818 chiroptères, soit 82 % de la population péninsulaire, ont trouvé gîte dans les bases militaires en activité, tout particulièrement à l'École navale et dans le fort de Crozon. Les bénévoles ne peuvent que se féliciter des relations tissées avec les autorités militaires qui ont également pris des mesures pour protéger ces fragiles mammifères de tout dérangement.

Lanvéoc en tête

Géographiquement, les effectifs se partageaient à 61,4 % dans la commune de Lanvéoc, 25,3 % sur celle de Crozon, 10,6 % à

Roscanvel et 2,7 % à Camaret-sur-Mer. Il est difficile d'expliquer cette hausse constante des effectifs sans regarder ce qui se passe sur les territoires voisins. Mais il faut probablement y voir la conséquence des bonnes conditions environnementales existantes en presqu'île de Crozon et le bénéfice des mesures de protections prises par les collectivités locales et autres structures (Conservatoire du Littoral, Natura 2000, Marine nationale).

Sabotage

Regrettons simplement qu'un certain nombre de grilles de protection installées à l'entrée des gîtes aient été sabotées. Les bénévoles et personnels provenant de diverses structures (Groupe mammalogique breton, mairie de Crozon, Conservatoire du Littoral, Communauté de communes de la presqu'île de Crozon, Parc naturel régional d'Armorique, Parc naturel marin d'Iroise, Marine nationale) se donnent désormais rendez-vous l'été prochain pour recenser les colonies de reproduction.

© SAS Le Télégramme – Reproduction interdite sans autorisation - <http://www.letelegramme.fr/finistere/crozon/ecologie-bon-recensement-des-chauves-souris-13-02-2018-11850161.php>